Intervention au CIAS du 14 avril 2021

Au nom de l'ensemble des syndicats du CIAS, je déplore à l'occasion de la séance plénière de ce CIAS du premier trimestre 2021 le manque de prise en compte du travail produit par l'ensemble des représentants du personnel afin de soutenir l'action sociale interministérielle dans une période particulièrement difficile.

Certaines prestations étaient déjà mal en point juste avant la pandémie : Chèque Vacances, Chèque Emploi Service Universel 0-6 ans ou l'Aide à l'Installation des Personnels. L'arrivée de la crise sanitaire n'a pas arrangé la situation en rajoutant les RIA dans la tourmente. Les représentants syndicaux estiment que les réponses apportées par la DGAFP ces derniers mois n'ont pas été suffisamment à la hauteur. Ils estiment surtout que leurs différentes propositions n'ont pas fait, pour l'instant, l'objet de l'attention qu'elles méritaient.

De plus, les syndicats ont souhaité il y a déjà plusieurs mois pouvoir être reçus par vous même, Madame la Directrice Générale. Vous avez répondu à cette demande en me recevant en ma qualité de président de l'instance, ce dont je vous remercie. Pour autant, et dans la mesure où tous les représentants des O.S essaient de porter un discours cohérent pour répondre au mieux aux besoins des personnels, la demande d'entretien qui vous a été adressée en leur nom aurait du recevoir une réponse depuis plusieurs semaines est toujours d'actualité.

Ce CIAS met notamment à l'ordre du jour 2 sujets d'importance que sont la communication à destination des agents autour de l'action sociale interministérielle et le programme de rénovation des cités administratives par la présentation du projet sur la ville de Lille. Ce sont des sujets sur lesquelles les organisations syndicales se sont exprimées dans cette instance à plusieurs reprises en se faisant aussi porteuse de propositions.

Les représentant.es des personnels seront attentifs, aujourd'hui et dans les semaines à venir, aux échos que pourront avoir leurs interventions sur la mise en œuvre et l'évolution des prestations.

Le 14 avril 2021